

Mercredi 7 octobre 2020

L'an deux mille vingt le 7 du mois d'OCTOBRE

À 9h00 heures s'est réuni le Comité Syndical

du Syndicat Mixte FONTENAY SUD VENDEE DEVELOPPEMENT

**Dûment convoqué à la Communauté de Communes du Pays de Fontenay-Vendée,
Salle du Conseil, 16 rue de l'Innovation, 85200 FONTENAY LE COMTE**

Ordre du jour :

Ordre du jour

- 1) Désignation d'un Secrétaire de séance,
- 2) Approbation du procès-verbal du Comité Syndical du 22 Septembre 2020
- 3) Désignation des membres du comité de programmation LEADER
- 4) Désignation des membres du comité de pilotage FISAC
- 5) Désignation des membres du comité stratégique SCOT
- 6) Décision modification budgétaire
- 7) Approbation des sommes reversées aux dossiers ayant reçu un avis favorable lors des comités de pilotage FISAC
- 8) Point ressources humaines
- 9) Questions diverses

PRESENTS :

COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS DE FONTENAY -VENDEE

ARNAUDEAU JEAN-MARIE	DELEGUE TITULAIRE
BAUDRY YVES	DELEGUE TITULAIRE
BIRE MICHEL	DELEGUE TITULAIRE
BOUCHER YVES-MARIE	DELEGUE TITULAIRE
CELLIER NICOLAS	DELEGUE TITULAIRE
FROMAGET MARIE-THERESE	DELEGUEE TITULAIRE
GERMAIN YVES	DELEGUE TITULAIRE
RIVIERE FRANCIS	DELEGUE TITULAIRE
SAVINEAU MICHEL	DELEGUE TITULAIRE
BERLAND BENOIT	DELEGUE SUPPLEANT
BOUILLAUD STEPHANE	DELEGUE SUPPLEANT
HUETZ ANNE	DELEGUEE SUPPLEANTE

COMMUNAUTE DE COMMUNES VENDEE-SEVRE-AUTISE

BAUDRY-LOIGEROT MARIE-CHRISTINE	DELEGUEE TITULAIRE
DAVID DANIEL	DELEGUE TITULAIRE
DUPONT-MALOINE MARIE-AUORE	DELEGUEE TITULAIRE
DURAND JEAN-JACQUES	DELEGUE TITULAIRE
GUILLON STEPHANE	DELEGUE TITULAIRE
LA MACHE DENIS	DELEGUE TITULAIRE
POUPLIN ADELINE	DELEGUEE TITULAIRE
BETEAU PASCAL	DELEGUE SUPPLEANT
MONTAMAT ELIANE	DELEGUEE SUPPLEANT
POITIERS PATRICE	DELEGUE SUPPLEANT

COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS DE LA CHATAIGNERAIE

BARREAU LAURENT	DELEGUE TITULAIRE
BRIFFAUD LOUI-MARIE	DELEGUE TITULAIRE
CHATELLIER CHRISTIAN	DELEGUE TITULAIRE
GIRAUD JEAN-MARIE	DELEGUE TITULAIRE
GOURMAUD YVON	DELEGUE TITULAIRE
GUENION CHRISTIAN	DELEGUE TITULAIRE
JOSSE VALENTIN	DELEGUE TITULAIRE
MOTTARD DANIEL	DELEGUE TITULAIRE

Y ASSISTENT :

M. THIERRY DURAND, DIRECTEUR GENERAL DES SERVICES DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS DE FONTENAY VENDEE
MME SABRINA PHELIPEAU, CHARGEE DE MISSION LEADER AU SEIN DU SYNDICAT MIXTE FONTENAY SUD VENDEE DEVELOPPEMENT.

1 – DESIGNATION D'UN SECRETAIRE DE SEANCE

MME MARIE AURORE DUPONT-MALOINE Déléguée Titulaire représentant Communauté de communes Vendée Sèvre Autise est désignée en qualité de Secrétaire de séance.

2 - APPROBATION DU PROCES – VERBAL DE LA SEANCE DU COMITE SYNDICAL DU 22 SEPTEMBRE 2020

M. le Président demande s'il y a des observations à formuler sur le procès-verbal de la séance du Comité Syndical du 22 Septembre 2020,

APRES EN AVOIR DELIBERE, LE COMITE SYNDICAL DECIDE A L'UNANIMITE

- **D'APPROUVER** le procès-verbal de la séance du Comité Syndical du 22 Septembre 2020

3 – DESIGNATION DES MEMBRES DU COMITE DE PROGRAMMATION LEADER

Au vu des nouvelles élections ayant eu lieu mardi 22 septembre 2020, un nouveau comité de programmation chargé du suivi, de la gestion et de l'évaluation du programme Leader doit être constitué.

Il sera composé de 19 membres Titulaires et 19 membres Suppléants comprenant un « collège public » de 9 membres Titulaires et de 9 membres Suppléants représentant le Syndicat Mixte Fontenay Sud Vendée Développement, Le Syndicat Mixte Sud Vendée Tourisme, le Parc Naturel Régional du Marais Poitevin, la Chambre des Métiers et de l'Artisanat, la Chambre de Commerce et d'Industrie et la Chambre d'Agriculture.

Le Syndicat Mixte siègera au nombre de 4 Titulaires et 4 Suppléants au Comité de programmation ; les structures collaboratrices siègeront au nombre d'un titulaire et d'un suppléant par structure.

APRES EN AVOIR DELIBERE, LE COMITE SYNDICAL DECIDE A L'UNANIMITE

- **DE DESIGNER les membres du Comité de Programmation Leader comme suit :**

Membres titulaires :

Monsieur Stéphane GUILLON
Monsieur Yves-Marie BOUCHER
Monsieur Jean-Marie ARNAUDEAU
Monsieur Yves BAUDRY

Membres suppléants :

Madame Marie-Aurore DUPONT-MALOINE
Monsieur Michel BIRE
Monsieur Louis-Marie BRIFFAUD
Monsieur Stéphane BOUILLAUD

4 – DESIGNATION DES MEMBRES DU COMITE DE PILOTAGE FISAC

En 2017, l'Etat a lancé un appel à projet pour des opérations collectives de soutien à l'investissement pour la modernisation et la mise en accessibilité des TPE. Il s'agit de demander une subvention globale pour aider les TPE en direct sur les projets d'investissement afin d'améliorer et de maintenir le tissu des entreprises artisanales, commerciales et de services de proximité à l'échelle du Syndicat Mixte Fontenay Sud Vendée Développement.

La candidature du Syndicat a été retenue, une convention a donc été signée entre l'Etat et SM Sud Vendée Développement le 30 Décembre 2018.

En collaboration avec le service économie de la Communauté de Communes du Pays de La Châtaigneraie et le service économie mutualisé des Communauté de Communes du Pays Fontenay Vendée et Vendée Sèvre Autise, un règlement a été établi afin de proposer un cadre au dispositif FISAC, ce règlement a été réalisé sur la base du règlement de l'Etat.

Les dossiers doivent être examinés en Comité de Pilotage FISAC, composé d'élus et de techniciens et de représentants des chambres consulaires et de représentants des associations de commerçants.

Voici la composition du Comité de Pilotage FISAC tel qu'elle a été définie lors de la candidature :

Représentant de l'Etat :

- Le Sous-Préfet :

Syndicat Mixte Fontenay Sud Vendée Développement :

- 1 titulaire
- 1 Suppléant

Communauté de Communes du Pays de La Châtaigneraie :

- 1 titulaire
- 1 Suppléant
-

Communauté de Communes du Pays de Fontenay Vendée :

- 1 titulaire
- 1 Suppléant

Communauté de Communes Vendée Sèvre Autise :

- 1 titulaire
- 1 Suppléant

Ville de Benet :

- 1 titulaire
- 1 Suppléant

Ville de Fontenay-le-Comte :

- 1 titulaire
- 1 Suppléant

Ville de La Châtaigneraie :

- 1 titulaire
- 1 Suppléant

Association Fontenay Action :

- 1 titulaire
- 1 Suppléant

Association des Artisans et Commerçants de La Châtaigneraie :

- 1 titulaire
- 1 Suppléant

Union Professionnelle des Entreprises de Benet :

- 1 titulaire
- 1 Suppléant

Chambre de Commerce et d'Industrie :

- 1 titulaire
- 1 Suppléant

Chambre des Métiers et de l'Artisanat :

- 1 titulaire
- 1 Suppléant

Initiative Vendée Terres et Littoral :

- 1 titulaire
- 1 Suppléant

APRES EN AVOIR DELIBERE, LE COMITE SYNDICAL DECIDE A L'UNANIMITE

- **DE DESIGNER les membres du Comité de Pilotage FISAC comme suit :**

Titulaire : Yves-Marie BOUCHER

Suppléant : Valentin JOSSE

5 – DESIGNATION DES MEMBRES DU COMITE STRATEGIQUE SCOT SUD EST VENDEE

Par délibération du 11 mai 2015, le Syndicat Mixte Fontenay Sud Vendée Développement a prescrit l'élaboration de son Schéma de Cohérence Territoriale sur l'ensemble de son Territoire et fixé les modalités de concertation.

Afin d'élaborer ce travail un comité stratégique a été mis en place, celui-ci étant composé d'élus, des Directeurs généraux des Services et des techniciens des 3 EPCI.

Il est proposé d'élire le comité comme suit :

- 3 représentants de la Communauté de Communes du Pays de Fontenay-Vendée
- 3 représentants de la Communauté de Communes du Pays de La Châtaigneraie
- 3 représentants de la Communauté de Communes Vendée Sèvre Autise

APRES EN AVOIR DELIBERE, LE COMITE SYNDICAL DECIDE A L'UNANIMITE

- **DE DESIGNER** les membres du Comité Stratégique Scot comme suit :

Communauté de Communes du Pays de Fontenay - Vendée	Monsieur Yves BAUDRY
	Monsieur Michel BIRE
	Monsieur Francis GUILLON
Communauté de Communes du Pays de La Châtaigneraie	Monsieur Laurent BARREAU
	Monsieur Christian GUENION
	Monsieur Valentin JOSSE
Communauté de Communes Vendée Sèvre Autise	Madame Marie-Christine BAUDRY-LOIGEROT
	Monsieur Daniel DAVID
	Monsieur Jean-Jacques DURAND

6 – DECISION MODIFICATIVE BUDGETAIRE

Suite à une demande de la Trésorerie, il nous a été demandé de modifier l'imputation des intérêts de la ligne de Trésorerie le compte utilisé était le compte 627

Dépense de fonctionnement	Compte 627 (services bancaires et assimilés)	-320 €
Dépense de fonctionnement	Compte 66618 (intérêts des autres dettes)	320 €

APRES EN AVOIR DELIBERE, LE COMITE SYNDICAL DECIDE A L'UNANIMITE

- **D'APPROUVER** la modification du budget 2020 indiquée ci-dessus

7 – APPROBATION DES SOMMES REVERSEES AUX DOSSIERS AYANT RECU UN AVIS FAVORABLE LORS DES COMITES DE PILOTAGE FISAC

En 2017, l'Etat a lancé un appel à projet pour des opérations collectives de soutien à l'investissement pour la modernisation et la mise en accessibilité des TPE. Il s'agit de demander une subvention globale pour aider les TPE en direct sur les projets d'investissement afin d'améliorer et de maintenir le tissu des entreprises artisanales, commerciales et de services de proximité à l'échelle du Syndicat Mixte Fontenay Sud Vendée Développement.

La candidature du Syndicat a été retenue, une convention a donc été signée entre l'Etat et SM Sud Vendée Développement le 30 Décembre 2018.

Plusieurs comités de Pilotage FISAC se sont tenus.

Lors de ces comités, plusieurs dossiers ont reçu un avis favorable, il est donc proposé aux membres du comité syndical de valider les sommes allouées :

IDENTIFICATION DU DEMANDEUR		RAPPEL DU PROGRAMME		DECISION		
Société	Commune d'implantation	Nature des dépenses	% de l'aide	Montant HT des devis déposés	Montant de subvention attribuée	Date du comité de pilotage
Restaurant le Stelvic	ANTIGNY	Axe 1 : Modernisation de l'outil de production	20%	22 800,51 €	4 560,10 €	30/06/2020
Pâtisserie Boulangerie WICHMANN	La châtaigneraie	Axe 1 : Modernisation de l'outil de production Axe 3 : Développement du numérique	20%	20 790,00 €	4 158,00 €	30/06/2020
SARL Prezeau maçonnerie	Mouilleron ST Germain	Axe 1 : Modernisation de l'outil de production	20%	18 515,17 €	3 703,03 €	03/09/2020
SARL Le Pinky	Fontenay Le comte	Axe 1 : Modernisation de l'outil de production	20%	30 096,54 €	6 019,31 €	03/09/2020

APRES EN AVOIR DELIBERE, LE COMITE SYNDICAL DECIDE A L'UNANIMITE

- **D'APPROUVER** les attributions décidées par le Comité de Pilotage FISAC
- **D'AUTORISER** le Président du Syndicat Mixte Sud Vendée Développement à signer tous les documents y afférents

8 – POINT RESSOURCES HUMAINES

Le Président a informé les membres du comité syndical de la situation de l'agent Madame Isabelle NAROLLES ; suite à son arrêt maladie ayant débuté le 18 mai 2018, un rendez-vous avec le centre gestion est programmé le 27 octobre 2020 afin d'évoquer les suites envisageables sur sa réintégration professionnelle.

Il informe également les membres du comité syndical de la démission de Sabrina PHELIPEAU chargé de mission LEADER au sein du syndicat ; il précise qu'une offre est mise en ligne afin de parer au remplacement de celle-ci.

9 – QUESTIONS DIVERSES

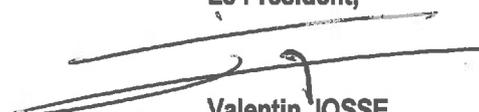
Il a été demandé un lien pour la consultation des documents d'arrêt du SCOT Sud-Est Vendée. Monsieur Le Président précise que ceci sera fait rapidement.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée.

Fait à Fontenay le Comte

Le 7 octobre 2020

Le Président,


Valentin JOSSE